

2^e édition

**Programme
d'immersion
française**



**Arts dramatiques
Maternelle à la 8^e année**

*Cadre manitobain
des apprentissages*



ARTS DRAMATIQUES MATERNELLE À LA 8^e ANNÉE

CADRE MANITOBAIN DES APPRENTISSAGES
PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE

2^e ÉDITION

Données de catalogage avant publication – Éducation Manitoba

Arts dramatiques, maternelle à la 8^e année : Cadre manitobain des apprentissages, Programme d'immersion française, 2^e édition

Comprend des références bibliographiques.
ISBN : 978-0-7711-7150-5 (PDF)

1. Art dramatique — Étude et enseignement (Primaire) — Manitoba.
 2. Art dramatique — Étude et enseignement (Élémentaire) — Manitoba.
 3. Art dramatique — Étude et enseignement (Présecondaire) — Manitoba.
- l. Manitoba. Éducation Manitoba.
372.66097127

Tous droits réservés © 2020, le gouvernement du Manitoba représenté par le ministre de l'Éducation.

Éducation Manitoba
Bureau de l'éducation française
Winnipeg (Manitoba) Canada

Tous les efforts ont été faits pour mentionner les sources aux lecteurs et pour respecter *la Loi sur le droit d'auteur*. Dans le cas où il se serait produit des erreurs ou des omissions, prière d'en aviser Éducation Manitoba pour qu'elles soient rectifiées dans une édition future. Nous remercions sincèrement les auteurs, les artistes et les éditeurs de nous avoir autorisés à adapter ou à reproduire leurs originaux.

Les illustrations ou photographies dans ce document sont protégées par la *Loi sur le droit d'auteur* et ne doivent pas être extraites ou reproduites pour aucune raison autre que pour les intentions pédagogiques explicitées dans ce document.

Les sites Web mentionnés dans ce document pourraient faire l'objet de changement sans préavis. Les enseignants devraient vérifier et évaluer les sites Web et les ressources en ligne avant de les recommander aux élèves.

Vous pouvez commander des exemplaires imprimés de ce document du Centre des ressources d'apprentissage du Manitoba à l'adresse www.mtbb.mb.ca.

Numéro d'article : 98049
ISBN : 978-0-7711-7134-5 (version imprimée)

La version électronique de ce document est affichée sur le site Web du ministère de l'Éducation du Manitoba au https://www.edu.gov.mb.ca/m12/progetu/arts/fl1/drama/cadre_m-8.html.

Veillez noter que le Ministère pourrait apporter des changements à la version en ligne.

This document is available in English.

Un document pour le Programme d'immersion française est aussi disponible.

Dans le présent document, le genre masculin appliqué aux personnes est employé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

REMERCIEMENTS

Le Bureau de l'éducation française (BEF) du ministère de l'Éducation du Manitoba exprime ses sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration du présent cadre des apprentissages en arts dramatiques de la maternelle à la 8^e année.

Première édition (2011)

Rédacteurs et rédactrices

Carole Carlson, éditrice de texte	
Liz Coffman, chargée de cours	Université du Manitoba
Carole Freynet-Gagné, travailleuse autonome	
Karen Geist-MacNeill, conseillère divisionnaire	Division scolaire Louis-Riel
Bill Kristjanson, conseiller divisionnaire et enseignant	Division scolaire Pembina Trails
Lidi Kuiper, travailleuse autonome	
Natalie Labossière, travailleuse autonome	
Francine Morin, Ph. D., professeure, chef de département	Curriculum, Teaching and Learning, Université du Manitoba
Beryl Peters, chargée de cours	Université du Manitoba
Sonja Wiens, enseignante	École Constable Edward-Finney School, Division scolaire de Seven Oaks

Membres de comités

Jim Alexander, enseignant	École Charleswood School, Division scolaire Pembina Trails
Richard Bazin, enseignant	École Pointe-des-Chênes, Division scolaire franco-manitobaine
Joy Beauchamp, enseignante	St. Mary's Academy, École indépendante
Ed Braun, enseignant	Helen Betty Osborne Ininiw Education Resource Centre, Division scolaire Frontier
Barbara Grexton, enseignante	Grandview School, Division scolaire Mountain View
Geraldine Krone, enseignante	Meadows West School, Division scolaire de Winnipeg
Jock Martin, enseignant	St. John's Ravenscourt School, École indépendante
Victoria McMahan, conseillère divisionnaire	Division scolaire de St. James-Assiniboia
Tania Murray, enseignante	Portage Collegiate Institute, Division scolaire de Portage-la-Prairie
Barbara Powell, enseignante	Sansome School, Division scolaire de St. James-Assiniboia
Kerrie Reid, enseignante	École River Heights, Division scolaire de Winnipeg
Barbara Warrack, enseignante	Arthur E. Wright Community School, Division scolaire de Seven Oaks

Éducation Manitoba/Autres contributeurs

Jean-Vianney Auclair, sous-ministre adjoint
Carole Bilyk, coordonnatrice par intérim
Louise Boissonneault, coordonnatrice
Lee-Ila Bothe, coordonnatrice
Jacques Dorge, directeur
Darryl Gervais, directeur
Joe Halas, cochef du projet et conseiller
Susan Letkemann, éditrice de textes
Leanna Loewen, cochef du projet et conseillère
Linda Mlodzinski, gérante et conseillère pédagogique
Nathalie Montambeault, opératrice en éditique
Aileen Najduch, sous-ministre adjointe
Beryl Peters, conseillère
Paule Buors, coordonnatrice
François Lentz, professeur

Division du Bureau de l'éducation française
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division du Bureau de l'éducation française
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division du Bureau de l'éducation française
Division des programmes scolaires
Division du Bureau de l'éducation française
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division des programmes scolaires
Division scolaire franco-manitobaine
Université de Saint-Boniface

Deuxième édition (2020)

Julie Mongeon-Ferré, chef du projet et conseillère

Marie-Claude McDonald, coordonnatrice en éducation artistique

Beryl Peters, Ph. D., directrice

Sandra Drzystek, agente en éducation

Florence Girouard, conseillère

Val Noseworthy, conseillère

Émile Hacault, réviseur

Louise Simard, correctrice d'épreuves

Céline Ponsin, conceptrice graphique et éditique

Annette Risi, opératrice en éditique

Bureau de l'éducation française

Division scolaire franco-manitobaine

Bureau des stages et des partenariats, Université du Manitoba

Bureau de l'éducation française

Bureau de l'éducation française

Division des programmes scolaires

Bureau de l'éducation française

Bureau de l'éducation française

Bureau de l'éducation française

Bureau de l'éducation française

Le Bureau de l'éducation française tient aussi à remercier toutes les personnes qui ont contribué à l'élaboration et à la mise au point du cadre manitobain des apprentissages en arts dramatiques de la 9^e à la 12^e année publié par le Ministère en 2015. Notez que certaines modifications apportées au présent cadre reflètent le contenu du cadre de la 9^e à la 12^e année.

Stan Milosovic, photographie

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	1
Objet du présent document	1
Contexte	1
L'éducation artistique et l'école d'immersion française	1
• Éducation artistique et construction identitaire et culturelle	3
• Principes d'apprentissage des arts dans l'école d'immersion	5
Lignes directrices de mise en œuvre	6

FONDEMENTS DU CADRE	7
Le paysage des arts dramatiques	7
Nature de la discipline — Les arts dramatiques	7
Raison d'être	8
L'apprentissage en arts dramatiques	8

ORGANISATION ET COMPOSANTES DU CADRE EN ARTS DRAMATIQUES	11
Le cadre « papillon » en arts dramatiques	11
Le centre du papillon	11
Les ailes qui travaillent ensemble	12
Les ailes une à la fois	13
Volets d'apprentissage	14
Apprentissages des quatre volets	15
Guide de lecture du cadre	16

APPRENTISSAGES	17
Faire (AD-F)	19
Créer (AD-C)	27
Établir des liens (AD-É)	35
Réagir (AD-R)	43

GLOSSAIRE	51
------------------	-----------

BIBLIOGRAPHIE	57
----------------------	-----------

INTRODUCTION

OBJET DU PRÉSENT DOCUMENT

Le présent document intitulé *Arts dramatiques, maternelle à la 8^e année : Cadre manitobain des apprentissages, Programme d'immersion française* a une double fonction :

- présenter les fondements philosophiques et pédagogiques pour l'apprentissage des arts dramatiques dans les écoles offrant le Programme d'immersion française;
- présenter les apprentissages qui en découlent.

Ce cadre manitobain des arts dramatiques fait aussi valoir le rôle de l'éducation artistique dans le contexte de l'école d'immersion française. Une pédagogie qui respecte le contexte de l'apprenant et qui est à la fois flexible et stratégique favorisera la réalisation des diverses visées du Programme d'immersion française au Manitoba.

CONTEXTE

En 2003, le ministère de l'Éducation du Manitoba a produit l'ébauche d'un document de fondement sur le thème *Les arts au sein de l'éducation*. Celle-ci représente la première étape de la réforme des programmes d'arts de la province. Au printemps 2010, le réseau des recherches en éducation au Manitoba (RREM) publiait l'*Étude sur l'éducation artistique dans les écoles du Manitoba* menée par la chercheuse Francine Morin. Suite à ces publications, les cadres de la maternelle à la 8^e année en arts dramatiques, en arts visuels, en danse et en arts dramatiques ont été élaborés et publiés. Leur implantation à l'échelle de la province a débuté en 2011.

La mise en œuvre des cadres de la 9^e à la 12^e année en arts dramatiques, en arts visuels, en danse et en musique a commencé en 2015-2016. Ces publications ont donné lieu à la mise à jour des cadres en arts dramatiques, en arts visuels, en danse et en musique de la maternelle à la 8^e année.



L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET L'ÉCOLE D'IMMERSION FRANÇAISE

L'éducation artistique développe des compétences essentielles jouant un rôle important dans l'apprentissage et le bien-être individuel et collectif. Les arts dramatiques, les arts visuels, la danse et la musique permettent à l'apprenant de s'exprimer de multiples façons, de percevoir le monde qui l'entoure et de lui donner un sens, et contribuent à son développement émotionnel, social et académique.

L'éducation artistique s'inscrit dans la vision du Programme d'immersion française. Cette vision, partagée et vécue par les éducateurs, les élèves et les parents, vise à orienter le Programme d'immersion française et vient répondre à l'évolution de ses besoins. L'accès aux disciplines artistiques contribue à la création et à la vitalité d'un espace francophone où l'apprenant peut agir, s'identifier et s'épanouir.

Les notions philosophiques de l'éducation artistique des pages suivantes consolident et ancrent cette vision du Programme d'immersion française.

« En raison du fait que les arts donnent habituellement lieu à des expériences intégrées, corporelles et émotionnelles, elles permettent aux élèves de connecter avec la langue et la culture de façon plus immersive [...] Rovers a constaté que l'utilisation de pratiques d'enseignement axées sur les arts renforcent l'estime de soi des élèves, leur fierté et leur désir de s'exprimer en français. »

(Canadian Parents for French, 2019, p. 5)

LA VISION DU PROGRAMME D'IMMERSION FRANÇAISE AU MANITOBA

Le Programme d'immersion française vise à former des citoyens du monde plurilingues, confiants, fiers et engagés.

Le Programme d'immersion française vise à former des jeunes qui peuvent, avec fierté et facilité, interagir en français de façon autonome et spontanée et qui cherchent à prendre part à l'espace et à la collectivité francophones. Leur identité comme citoyens canadiens, compétents en français et en anglais, leur permet de s'épanouir dans leurs choix de vie et de s'ouvrir à d'autres langues et cultures.

Source : MANITOBA, MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE LA FORMATION, *Le programme d'immersion française au Manitoba : une version renouvelée* – 2017, Winnipeg, Le Ministère, 2017, p. 5.

Éducation artistique et construction identitaire et culturelle

L'éducation artistique favorise la construction identitaire et culturelle de l'apprenant en immersion. Grâce à l'éducation artistique, l'élève développe son potentiel à s'exprimer de multiples façons tout en favorisant son engagement, sa confiance, sa fierté, son identité plurilingue et ses compétences culturelles et interculturelles. L'éducation artistique est un véhicule par excellence pour l'apprenant en immersion pour construire son identité et aussi participer et contribuer à l'espace francophone qui s'offre à lui.

La création artistique

La création artistique prend de l'ampleur pour le jeune en milieu minoritaire. Même si la vie scolaire doit exposer l'élève à une vaste gamme de produits culturels français, la consommation de ces produits ne constitue qu'un élément nécessaire pour les élèves en milieu minoritaire. Le processus de construction identitaire et culturelle se fait au-delà de la transmission culturelle où les élèves ne sont que seulement spectateurs ou récepteurs. Créer, c'est se produire, se dire, s'exprimer. En créant, les élèves affichent leurs couleurs, se définissent et laissent des traces de qui ils sont. Un travail sur soi, la création est un processus par lequel on s'explore et on devient. *// est primordial de mettre l'accent sur le volet de la production et de la création* afin de former des créateurs, des critiques, des activistes, des penseurs. Ces personnes deviendront des citoyens aptes à participer pleinement à la vie de la société en faisant preuve de sensibilité, d'imagination et de créativité, des futurs « bâtisseurs » (Landry et Allard, 1999, p. 403-433) qui assureront la vitalité des communautés à l'avenir.

La créativité

La créativité touche à tous les aspects de l'être humain – l'intellectuel, le spirituel, l'affectif, le sensoriel (Poliquin, 2004). Elle fait appel à nos connaissances et à notre imagination pour que nous puissions créer de nouvelles visions infinies. Une éducation artistique favorisant la créativité contribue non seulement à l'épanouissement personnel de l'élève mais aussi à l'équiper avec des outils dans son cheminement identitaire. En lui donnant le pouvoir de s'exprimer, la créativité permet à l'élève de penser, de s'affirmer, d'oser, de se donner le droit de prendre des initiatives, voire même de sortir des sentiers battus pour réinvestir dans sa communauté. Non seulement une façon de se connaître et de découvrir le monde, la pensée créative favorise une ouverture – une ouverture pour voir différentes possibilités et en créer d'autres. Ce pouvoir, à long terme, développera chez l'élève un esprit créateur, un outil nécessaire pour faire face au monde qui l'entoure.

Au-delà de la transmission culturelle - une consommation significative

Souvent l'école d'immersion est le seul espace où vit le français. En tenant compte de la dominance de la culture anglophone et de son rôle comme vecteur de la transmission culturelle française, l'école d'immersion assume la responsabilité de « baigner » les élèves dans des produits culturels (p. ex., chansons, pièces de théâtre, spectacles, livres, émissions, etc.) afin de créer une multitude de référents, d'images et de valeurs associés à la langue française. L'éducation artistique est un lieu privilégié qui permet d'exposer l'élève à une vaste gamme de produits culturels français. En mettant l'accent sur les œuvres et les artistes francophones du Manitoba, du Canada et d'ailleurs dans le monde, l'éducation artistique au sein de l'école fournit à l'élève un bagage culturel français qui lui permet de construire une image de la francophonie. Pourtant, afin de maximiser l'impact et de rendre cette consommation pertinente dans le vécu du jeune, une consommation significative est nécessaire. Il ne suffit pas de simplement visionner une pièce de théâtre.

Une consommation significative comprend des interactions à plusieurs niveaux telles que la réflexion, l'analyse, la pensée critique, la réaction personnelle et toute autre intervention qui aide la construction du sens. Comme on lui donne l'occasion de réfléchir, de réagir et de partager, le jeune francophone s'engage à créer des liens personnels et à attribuer une signification importante à une telle pièce de théâtre, à une telle chanson ou à un tel texte médiatique, quels qu'ils soient. Une consommation significative permet à l'élève de créer des images positives de sa culture ainsi que d'assurer la continuation de sa propre consommation personnelle des produits culturels français.

Un espace d'apprentissage riche et varié

En immersion, il importe de créer un espace francophone où les interactions sociales, culturelles et artistiques sont riches et variées. Ces interactions privilégient les utilisations signifiantes, pertinentes et engageantes de la langue. La pratique des arts occupe une place privilégiée dans cet espace d'apprentissage.

« Lorsque les pratiques d'enseignement axées sur les arts sont appliquées avec succès, elles transcendent leur valeur de divertissement et favorisent les expériences d'apprentissage enrichissantes (Cahnmann-Taylor et Siegesmund, 2013). »

(Canadian Parents for French, 2019, p. 5)

Enfin...

Une éducation artistique favorisant la création artistique, la créativité, la consommation significative des produits et la création d'un espace d'apprentissage riche et varié suscite chez l'élève d'immersion en milieu minoritaire une découverte de son esprit intérieur pour qu'il puisse s'épanouir personnellement et établir son rapport à soi et au monde. En plus, ces expériences donnent l'occasion à l'élève d'utiliser son imagination, de nourrir sa créativité, d'exprimer sa pensée et ses sentiments, de prendre la parole, de faire preuve de curiosité, de poser des questions, d'affirmer son identité plurilingue et de découvrir la richesse de la francophonie.

Les principes d'apprentissage des arts en immersion française

Outre les fondements de l'apprentissage d'éducation artistique qui s'appliquent à tout élève de tout programme, ce document fait état de onze principes qui sous-tendent l'apprentissage spécifique de l'éducation artistique dans le contexte de l'immersion française au Manitoba. Ces onze principes constituent des « filtres » permettant de mieux concevoir des situations d'apprentissage, des interventions pédagogiques et des ressources appropriées. Ils sont en corrélation avec les pratiques pédagogiques mises en œuvre par les éducateurs pour faire vivre la vision du Programme d'immersion française (Manitoba, ministère de l'Éducation et de la Formation, 2017).

En immersion française, l'apprentissage des arts en français sera mieux réussi lorsque :

1. la langue est considérée comme outil de communication, de réflexion, d'apprentissage et d'épanouissement personnel;
2. l'apprenant a de nombreuses occasions de s'exprimer en français et particulièrement d'interagir pour « vivre les arts en français »;
3. l'apprenant est exposé à d'excellents modèles en arts langagiers et culturels;
4. l'apprenant vit une gamme d'expériences artistiques;
5. l'apprenant est exposé à une variété de disciplines artistiques telles que les arts dramatiques, la danse, les arts visuels, la musique, les arts littéraires, les formes multimédias, etc.
6. l'apprenant donne du sens et réfléchit à ses apprentissages artistiques en valorisant le processus ainsi que le produit;
7. les apprentissages en arts se déroulent dans un climat de confiance qui permet à l'apprenant de faire des choix, de créer et de s'exprimer librement, tout en encourageant la prise de risque;
8. les situations d'apprentissage sont signifiantes, pertinentes et authentiques et qu'elles donnent place à l'exploration, à la création, à l'utilisation de matériaux divers, à la résolution de problèmes et à l'appréciation;
9. les situations d'apprentissage tiennent compte de la zone proximale d'apprentissage (besoins et capacités de l'apprenant, défis proposés, moyens pédagogiques mis en place pour favoriser son cheminement), des connaissances antérieures et de ses intérêts;
10. les situations d'apprentissage respectent la diversité des façons d'apprendre;
11. les modalités d'évaluation s'intègrent et contribuent à l'apprentissage – elles viennent en aide à l'apprentissage et elles invitent à la réflexion sur l'apprentissage.

LIGNES DIRECTRICES DE MISE EN ŒUVRE

L'éducation artistique est obligatoire pour les élèves de la 1^{re} à la 8^e année. La proportion minimale du temps d'enseignement recommandée pour l'éducation artistique est la suivante :

1 ^{re} à la 6 ^e année	10 % du temps d'enseignement
7 ^e et 8 ^e années	8 % du temps d'enseignement

Le Manitoba offre quatre différents cadres des apprentissages en éducation artistique : danse, arts dramatiques, musique et arts visuels. Ces quatre cadres fournissent des ressources favorisant un apprentissage stimulant, complet et diversifié ainsi que des moyens de communication variés grâce à la littératie unique que comporte chacune des disciplines artistiques, soit la danse, les arts dramatiques, la musique et les arts visuels. Chaque cadre a été élaboré de façon à comprendre une variété de sous-disciplines reconnues pour chaque discipline dans le contexte de la maternelle à la 8^e année. À titre d'exemple, le cadre de musique a été mis au point de façon à comprendre le cours de musique générale, l'harmonie, le chant choral, la guitare, le jazz, les cordes, le violon, etc.

Les écoles peuvent choisir le nombre et la combinaison de disciplines artistiques qui conviennent à leur contexte, aux ressources disponibles et aux besoins locaux. Le nombre de disciplines artistiques offertes dans une école dépend des ressources disponibles, du temps d'enseignement alloué, du personnel en place et du modèle de mise en œuvre utilisé pour les programmes d'études en éducation artistique à l'école. Tous les éducateurs sont encouragés à intégrer des apprentissages en éducation artistique qui sont pertinents et appropriés dans les diverses matières scolaires; cependant, **la mise en œuvre des cadres des apprentissages pour chaque discipline artistique ne sera considérée comme étant complétée que si les quatre volets d'apprentissage pour la discipline choisie sont explorés de façon approfondie et interdépendante.**

La mise en œuvre complète d'une ou plusieurs disciplines artistiques sera réalisée par divers moyens en suivant des modèles autonomes ou intégrés.

Dans un **modèle autonome**, les éducateurs enseignent une des quatre disciplines artistiques ou plus d'une discipline artistique comme étant une discipline indépendante, chacune comprenant un ensemble de connaissances et d'habiletés distinctes. Comme chaque discipline artistique propose des moyens distincts d'apprendre, chacune d'elles apporte une contribution importante et unique à l'apprentissage et au développement des élèves. L'apprentissage est réalisé par une variété de méthodes et de moyens inhérents à chaque discipline particulière.

Dans un **modèle intégré**, les éducateurs enseignent les disciplines artistiques en combinaison les unes avec les autres ou avec d'autres matières scolaires. En faisant le lien entre le contenu des cadres en éducation artistique et les autres apprentissages scolaires, on s'assure que les arts ne deviennent pas des disciplines séparées des autres programmes d'études. Les arts enrichissent les autres matières et s'enrichissent mutuellement en utilisant des perspectives nouvelles et plus approfondies qui s'acquièrent grâce à l'intégration des matières. Lorsque l'intégration se produit réellement, les enseignants se concentrent sur la réalisation des apprentissages de chaque matière. L'apprentissage est interdépendant dans la mesure où aucune matière n'est utilisée uniquement pour appuyer l'apprentissage des autres disciplines. L'enseignement intégré renforce les liens importants entre les disciplines et au sein de chacune d'entre elles.

Pour un enseignement efficace de l'une ou l'autre des quatre disciplines, l'enseignant doit posséder les connaissances et les habiletés appropriées, qu'il peut acquérir de diverses façons, notamment par des cours spécialisés, des programmes de formation préalable et continue des enseignants et d'autres occasions d'apprentissage professionnel.

FONDEMENTS DU CADRE

LE « PAYSAGE » DES ARTS DRAMATIQUES

Le cadre des apprentissages en arts dramatiques du Manitoba est conçu comme un paysage de savoir complet où l'enseignant et l'apprenant collaborent à l'apprentissage des arts dramatiques au moyen d'une approche active et holistique. Ce cadre les invite dans le champ dynamique de l'apprentissage des arts dramatiques grâce à un programme d'études conçu pour leur permettre de vivre les réalités dynamiques et complexes des arts dramatiques. Il comporte quatre volets d'apprentissage interreliés, et l'apprenant en arts dramatiques en est la partie centrale. Les apprentissages et les manifestations d'apprentissage regroupés en quatre volets permettent de s'orienter dans l'univers des arts dramatiques.

« Le programme d'études élaboré pour le monde d'aujourd'hui fait usage de métaphores écologiques » (PONC, 2011, p. 8) afin de signifier que le savoir est dynamique et toujours en devenir. On n'élabore plus les cadres des résultats d'apprentissage des programmes d'études comme une série de pièces détachées qu'on assemble, une à une, à la chaîne, mais comme un réseau organique complexe, structuré en champs, territoires ou « paysages » dynamiques.

Apprendre dans le « paysage » des arts dramatiques ou posséder le savoir-faire et le savoir-être de cette discipline signifie avoir la capacité de se familiariser avec la culture des arts dramatiques, de s'en imprégner, d'y participer pleinement et d'y contribuer (PONC, 2011). L'apprentissage des arts dramatiques est un cheminement dans le paysage des arts dramatiques. Le cadre des apprentissages en arts dramatiques offre à l'apprenant de nombreux points d'entrée pour commencer ou poursuivre son voyage transformateur et continu dans l'apprentissage des arts dramatiques. Dans ce paysage, l'apprenant peut suivre différents parcours offrant « une perspective unique, un lieu offrant des possibilités personnalisées pour accroître l'étendue de sa participation » [traduction libre] (Wenger, 2010, p. 197). L'identité unique de chaque apprenant et la perspective personnelle qu'elle lui donne sont des cadeaux pour la société (Wenger, 2010).

NATURE DE LA DISCIPLINE – LES ARTS DRAMATIQUES

Les arts dramatiques enrichissent, ils sont essentiels à la vie. Ils illuminent, approfondissent et élargissent l'expérience humaine. Aucune culture connue passée ou présente ne peut exister sans le récit, la reconstitution, l'improvisation, l'écriture ou l'interprétation d'histoires dramatiques. Les arts dramatiques nous invitent à participer à des histoires racontées en tant que spectateur et acteur. Les expériences d'arts dramatiques nous aident à en apprendre sur nous-mêmes, individuellement et collectivement, à mieux connaître notre passé et notre présent et à mieux prévoir notre avenir, à mieux comprendre nos conflits, nos différences et nos liens avec le monde. Le fait de jouer ensemble nous donne l'occasion d'éprouver de l'empathie, de rire, de pleurer, de se connaître davantage les uns les autres, et parfois nous motive à agir.

L'art dramatique est une littérature multimodale, interculturelle, une forme d'art expressive. Cet art mobilise le corps, l'esprit, l'intellect, les émotions et l'intuition. L'art dramatique incarne et exprime nos idées et nos sentiments. L'art dramatique, les comédiens et les dramaturges ont un impact sur notre quotidien, ils façonnent notre identité individuelle et collective et définissent nos valeurs sociétales et culturelles.

RAISON D'ÊTRE

Les arts dramatiques sont importants pour l'apprenant. Ils permettent de développer sa perception, son interprétation, sa compréhension ainsi que la connaissance de soi et du monde qui l'entoure.

L'apprentissage des arts dramatiques est un acte social qui développe l'esprit de coopération puisque les élèves travaillent ensemble pour explorer l'histoire par divers moyens. La participation à des expériences en arts dramatiques permet à l'apprenant de réfléchir en faisant appel à son imagination et d'explorer les processus de réflexion créative.

Le cadre manitobain en arts dramatiques favorise un dialogue ouvert qui fait place à la pensée divergente tout en ciblant l'action et l'interaction. Il encourage l'expression des sentiments par le biais du corps, de l'esprit et des sens. Les arts dramatiques invitent l'apprenant à s'engager sans réserve, de façon authentique et durable, pour assurer la réussite dans l'apprentissage. Les arts dramatiques ont le pouvoir de préparer et d'inspirer les futurs citoyens du monde à comprendre et à aborder les défis les plus critiques de leur temps.

L'APPRENTISSAGE EN ARTS DRAMATIQUES

Une éducation en arts dramatiques de qualité est définie par des principes et des croyances fondés sur la recherche, la théorie et les pratiques actuelles en éducation. Ces principes et ces croyances ont la possibilité de transformer l'apprentissage de manière profonde.

Le processus d'apprentissage

L'apprentissage est un processus actif, concret et social qui vise la construction de sens. L'apprentissage prend forme par l'interaction dynamique entre les connaissances antérieures de l'apprenant et les nouvelles expériences. L'apprenant construit sa propre compréhension par divers moyens en fonction de ses intérêts, de son expérience, de son style d'apprentissage et de facteurs personnels, sociaux et culturels. Il est motivé à participer pleinement à l'apprentissage quand cet apprentissage a une signification personnelle et pertinente, et quand il peut réfléchir à son propre cheminement et choisir l'orientation qu'il veut lui donner.

Dans le contexte scolaire, l'apprentissage se manifeste par le biais des relations et des interactions entre l'apprenant (individuel et collectif); la communauté d'apprentissage; les contextes d'apprentissage; la structure des programmes d'études; les communautés culturelles et artistiques et les savoirs disciplinaires (Davis et Sumara, 2006). L'apprentissage est défini par le savoir individuel et personnel ancré dans le savoir collectif dont il est tributaire (*Ibid.*).



**APPRENANT
EN ARTS
DRAMATIQUES**

COMMUNAUTÉS ARTISTIQUES ET CULTURELLES

COMMUNAUTÉ D'APPRENTISSAGE

CONTEXTES D'APPRENTISSAGE

STRUCTURE DES PROGRAMMES D'ÉTUDES

SAVOIRS DISCIPLINAIRES

L'éducation en arts dramatiques peut favoriser l'apprentissage transformateur

L'éducation en arts dramatiques peut favoriser l'apprentissage transformateur et les façons dont les gens perçoivent le monde. L'apprentissage transformateur (Mezirow, 1997) suscite de nouvelles manières de penser et d'agir permettant à l'apprenant de remettre en question ses croyances et de développer son autonomie et son pouvoir d'action. Les processus axés sur les arts ont un puissant pouvoir transformateur, « car ils exploitent le savoir concret, valorisent les émotions et créent des espaces où l'apprenant peut agir [...] et imaginer d'autres réalités » [traduction libre] (Butterwick et Lawrence, 2009, p. 44). Le pouvoir générateur et transformateur de l'éducation en arts dramatiques inspire l'apprenant à devenir leader, innovateur, bâtisseur de sa communauté et à relever les grands défis de son époque.

Orientation de l'enseignement

La planification de l'enseignement devrait tenir compte des principes de l'apprentissage des arts de l'école d'immersion française (p. 5) ainsi que des considérations suivantes où l'apprentissage en arts dramatiques atteint son plein potentiel lorsque :

- l'apprenant intègre les apprentissages des quatre volets pour développer ses compétences;
- l'apprentissage se construit de façon récursive et réflexive à partir des connaissances antérieures et des nouvelles expériences;
- les arts dramatiques sont perçus comme une forme de littératie – une approche active, participative et concrète qui vise à construire et à véhiculer un sens;
- la communauté apprenante favorise l'inclusion de tous les apprenants et la diversité des valeurs;
- l'apprenant participe au processus d'apprentissage dans un esprit de collaboration et de coopération;

- l'apprenant est encouragé à s'exprimer, à explorer ses propres idées, à prendre ses propres décisions et à établir l'orientation de son apprentissage;
- l'environnement d'apprentissage offre une grande diversité d'œuvres dramatiques et d'expériences de création en arts dramatiques;
- les expériences d'apprentissage prennent la forme de conversations, de questionnement, de dialogues, de réflexions, d'analyses, d'interprétation et de recherches selon de multiples perspectives;
- les expériences d'apprentissage sont intéressantes et conçues de façon à motiver véritablement l'apprenant et à obtenir sa pleine participation;
- l'apprentissage offre des possibilités de choisir, d'exprimer sa créativité et son imagination, de courir des risques, de faire preuve de souplesse d'esprit, de s'accommoder de l'ambiguïté et d'innover;
- les expériences d'apprentissage présentent un lien dynamique avec des communautés artistiques et culturelles élargies, aussi bien locales que d'ailleurs dans le monde;
- l'évaluation en tant qu'apprentissage et au service de l'apprentissage est un élément central de tous les processus d'éducation en arts dramatiques permettant à l'apprenant et à l'enseignant d'observer, de donner et de recevoir une rétroaction, de réviser et de peaufiner leur approche, de planifier, d'encourager l'évolution en arts dramatiques et d'atteindre leur plein potentiel artistique.

ORGANISATION ET COMPOSANTES DU CADRE EN ARTS DRAMATIQUES

LE CADRE « PAPILLON » EN ARTS DRAMATIQUES

Le cadre du programme d'études en arts dramatiques du Manitoba est représenté graphiquement et métaphoriquement par l'image d'un papillon.

En tant qu'organisateur graphique, l'image du papillon forme une sorte de diagramme comprenant cinq parties distinctes et interdépendantes : les quatre ailes qui sont reliées chacune à la cinquième partie, le corps principal au centre. Chacune des ailes représente l'un des quatre « volets d'apprentissage » dans lequel les apprentissages ont été définis. La partie centrale ou le « corps » du papillon, la partie à laquelle toutes les ailes sont reliées, représente l'apprenant en tant qu'artiste dramatique en herbe.

Le diagramme du papillon s'inspire d'un principe selon lequel l'apprenant peut s'épanouir grâce à des apprentissages où l'on a su doser les expériences de création avec les connaissances techniques et le développement des compétences; l'acquisition et l'approfondissement des concepts culturels et historiques liés aux arts dramatiques et à la vie, et des occasions régulières d'exercer une réflexion critique axée sur les arts dramatiques et sur son propre apprentissage.

Le papillon sert également de métaphore aux arts dramatiques et à l'éducation artistique, faisant référence à la transformation, à l'accomplissement personnel, à la beauté esthétique et à la résilience. L'image du papillon peut stimuler bien d'autres associations intéressantes chez ceux qui liront ce document; cette source de réflexion s'inscrit parfaitement dans un cadre qui vise à devenir la plateforme d'un apprentissage créatif et personnalisé.



LE CENTRE DU PAPILLON

Le centre du papillon représente l'apprenant en arts dramatiques qui s'engage et mobilise les apprentissages des quatre ailes afin de stimuler et soutenir son épanouissement artistique, et met l'accent sur les idées suivantes :

- L'objectif principal du cadre en arts dramatiques est de soutenir, de favoriser et d'inspirer la croissance de chaque apprenant en tant qu'artiste en arts dramatiques.

- **Chaque apprenant est un artiste.** L'apprenant est un artiste dont la croissance et l'apprentissage sont idéalement favorisés par des expériences de jeu dramatique qui sont riches, ouvertes et participatives. En participant à des expériences en arts dramatiques, l'enfant apprend à jouer avec d'autres, à utiliser sa voix et son corps pour s'exprimer, à comprendre la structure d'un récit dramatique, à développer son habileté en interprétation et en analyse, à coopérer et à collaborer les uns avec les autres. Ces expériences lui permettent d'entrer en relation avec le monde et de mettre à profit ses capacités de création. À mesure que se développent sa réflexion et son potentiel artistique en arts dramatiques, l'apprenant prend davantage conscience du monde qui l'entoure grâce aux expériences des autres, tout en réfléchissant à ses propres valeurs et à sa compréhension du monde.
- **L'apprenant est au centre.** Les sentiments, les perceptions, les idées et les expressions de l'apprenant font partie intégrante de l'expérience en arts dramatiques et doivent être appréciés, explorés et célébrés. Grâce aux arts dramatiques, l'apprenant peut vivre des situations imaginaires et par le fait même explorer et mettre à l'épreuve ses propres sentiments, perceptions et idées sur le monde.

Au fur et à mesure que s'affirment son sens artistique, sa capacité artistique, sa passion et sa confiance en lui-même, l'apprenant s'engage sur la voie qui fera de lui un adulte créatif qui fait preuve de compétences artistiques, le genre même de citoyen qui saura enrichir sa propre vie et celle de sa collectivité future.

LES AILES QUI TRAVAILLENT ENSEMBLE

Chaque aile représente l'un des volets d'apprentissage à l'intérieur desquels s'articulent les apprentissages et les manifestations d'apprentissage associés aux arts dramatiques. Alors que le corps même du papillon évoque la vision globale de l'apprenant en tant qu'artiste en arts dramatiques, les ailes représentent une gamme d'apprentissages qui, globalement, constituent la voie vers un apprentissage des arts dramatiques complet, équilibré et pertinent.

Ces ailes ou volets d'apprentissage mettent en évidence les pratiques et les compétences importantes dans l'apprentissage des arts dramatiques. Ces volets d'apprentissage sont : **Faire, Créer, Établir des liens et Réagir.**

Bien que chaque volet d'apprentissage présente un ensemble distinct d'apprentissages, l'atteinte de chacun de ces résultats n'est pas censée se faire de manière indépendante. Tout comme les ailes du papillon fonctionnent en synchronisme, les volets sont conçus pour travailler ensemble afin d'intégrer les apprentissages d'une éducation de qualité en arts dramatiques.

Le langage et les pratiques (Faire) en arts dramatiques sont reliés aux façons dont ils sont utilisés en création (Créer), aux manières dont ils établissent des liens avec différents contextes (Établir des liens) et, par le biais de la réflexion critique, transforment l'apprentissage et développent l'identité et le pouvoir d'agir (Réagir). Les riches expériences en arts dramatiques intégreront invariablement des apprentissages appartenant aux quatre volets d'apprentissage.

LES AILES, UNE À LA FOIS

L'organisation des apprentissages en quatre volets ou en quatre ailes distinctes interdépendantes vise à donner un aperçu clair des connaissances, des compétences et des attitudes dont l'apprenant doit faire preuve à différents niveaux de son apprentissage. Chacun des quatre volets est composé :

d'un volet d'apprentissage

Chaque volet d'apprentissage (Faire, Créer, Établir des liens et Réagir) est accompagné d'un énoncé d'intention d'apprentissage et met en évidence les pratiques et les compétences importantes dans l'apprentissage des arts dramatiques.

d'apprentissages

Les apprentissages composent les quatre volets de la maternelle à la 8^e année. Étant récurrents, ils doivent être revisités dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

de manifestations d'apprentissage

Les manifestations d'apprentissage représentent les multiples et diverses façons de concrétiser les apprentissages. Ces manifestations renseignent et orientent l'apprentissage, la planification, l'enseignement et l'évaluation. Elles peuvent être des sources possibles d'évidences dans l'apprentissage en arts dramatiques.

VOLETS D'APPRENTISSAGE

Chaque volet d'apprentissage est accompagné d'un énoncé d'intention d'apprentissage.

Faire (F)

L'apprenant développe une compréhension du langage des arts dramatiques, et le met en pratique.

Créer (C)

L'apprenant génère, développe et communique ses idées pour la création en arts dramatiques.

L'apprenant en arts dramatiques

Établir des liens (É)

L'apprenant établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts dramatiques.

Réagir (R)

L'apprenant a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts dramatiques et développer son identité et son pouvoir d'agir.

APPRENTISSAGES DES QUATRE VOLETS

Les apprentissages en lien avec les quatre volets essentiels (F, C, É et R) en arts dramatiques (AD) sont identifiés ci-dessous :

Faire (AD-F)

L'apprenant développe une compréhension du langage des arts dramatiques, et le met en pratique.

- AD-F1** L'apprenant démontre sa compréhension de diverses formes dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.
- AD-F2** L'apprenant développe ses compétences dans l'utilisation du corps, de la voix et de la pensée en tant qu'outils et techniques dans une variété de contextes.
- AD-F3** L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

Créer (AD-C)

L'apprenant génère, développe et communique ses idées pour la création en arts dramatiques.

- AD-C1** L'apprenant génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts dramatiques.
- AD-C2** L'apprenant expérimente et développe ses idées pour la création en arts dramatiques.
- AD-C3** L'apprenant révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts dramatiques.

Établir des liens (AD-É)

L'apprenant établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts dramatiques.


- AD-É1** L'apprenant prend connaissance des artistes et des œuvres de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres.
- AD-É2** L'apprenant prend connaissance et expérimente une variété de formes, de styles et de traditions dramatiques.
- AD-É3** L'apprenant démontre sa compréhension du rôle, des buts et des significations des arts dramatiques dans la vie des individus et des collectivités.

Réagir (AD-R)

L'apprenant a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts dramatiques et développer son identité et son pouvoir d'agir.

- AD-R1** L'apprenant manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences en arts dramatiques.
- AD-R2** L'apprenant décrit ses expériences en arts dramatiques à partir de ses observations.
- AD-R3** L'apprenant analyse et interprète ses expériences en arts dramatiques.
- AD-R4** L'apprenant donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences en arts dramatiques.

GUIDE DE LECTURE DU CADRE



FAIRE (AD-F)

L'apprenant développe une compréhension du langage des arts dramatiques, et le met en pratique

APPRENTISSAGES

AD - F1 L'apprenant démontre sa compréhension de diverses formes dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.	AD - F2 L'apprenant développe ses compétences dans l'utilisation du corps, de la voix et de la pensée.	AD - F3 L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.
---	--	--

FAIRE (AD-F3)

L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.
L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
récommunique le sens de l'histoire par le biais du jeu dramatique M AD-F3.1	reconnait le début, le problème et la résolution comme éléments de base d'une situation dramatique			1-8 AD-F3.1
	utilise et crée une tension, et y réagit, pour faire évoluer la situation dramatique			1-8 AD-F3.2
			démontre sa compréhension de l'organisation de scénarios (p. ex. : personnages, dialogue, directives de mise en scène)	3-4 AD-F3.3
choisit et utilise des accessoires, des objets et des costumes, réels et imaginaires, pour appuyer ou renforcer la situation dramatique		M-2 AD-F3.5	crée, choisit et utilise des accessoires, des costumes et des décors pour des situations dramatiques précises	3-6 AD-F3.5

Volets d'apprentissage

Les volets d'apprentissage ou ailes mettent en évidence les pratiques et les compétences importantes dans l'apprentissage des arts dramatiques. Ces volets d'apprentissage sont : Faire, Créer, Établir des liens et Réagir.

Apprentissages

Les apprentissages composent les quatre volets de la maternelle à la 8^e année. Étant récurrents, ils doivent être revisités dans divers contextes et de différentes façons afin d'approfondir l'apprentissage qui se raffine et se complexifie avec le temps et les nouvelles expériences.

Manifestations d'apprentissage

Les manifestations d'apprentissage représentent les multiples et diverses façons de concrétiser les apprentissages. Ces manifestations renseignent et orientent l'apprentissage, la planification, l'enseignement et l'évaluation. Elles peuvent être des sources possibles d'évidences dans l'apprentissage en arts dramatiques.

Codes

- Les codes identifient :
- Le ou les niveaux scolaires ciblés
 - La discipline artistique
 - Le volet d'apprentissage
 - Les apprentissages
 - Les manifestations d'apprentissage

Exemple : 1-8 AD-F3.2

1-8 : 1^{re} à la 8^e année

AD : Arts dramatiques

F : Faire

3 : Apprentissage

2 : Manifestation d'apprentissage



APPRENTISSAGES



FAIRE (AD - F)

L'apprenant développe une compréhension du langage des arts dramatiques, et le met en pratique

APPRENTISSAGES

AD - F1

L'apprenant démontre sa compréhension de diverses formes dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

AD - F2

L'apprenant développe ses compétences dans l'utilisation du corps, de la voix et de la pensée en tant qu'outils et techniques dans une variété de contextes.

AD - F3

L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

FAIRE (AD-F1)

L'apprenant démontre sa compréhension de diverses formes dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
participe à une variété de formes dramatiques appropriées au niveau (p.ex. : création collective, histoire dramatisée, improvisation, lecture/ récitation en coeur, marionnette, mime, saynète, tableau, théâtre d'ombre, théâtre lu)				
M-4 AD-F1.1				
		identifie et décrit, à l'aide du vocabulaire approprié, les caractéristiques de base des formes dramatiques dont il a fait l'expérience		
		2-4 AD-F1.2		

FAIRE (AD-F1)

L'apprenant démontre sa compréhension de diverses formes dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
utilise diverses formes dramatiques de façon adéquate en démontrant sa compréhension de la structure et de l'utilité de la forme (p. ex. : mime, marionnette, tableau, conte, histoire dramatisée, théâtre lu, improvisation, création collective, radio théâtre, élève dans un rôle, récitation en chœur, monologue, farce, mélodrame)			
identifie et décrit les caractéristiques de base des formes dramatiques auxquelles il a participé ou assisté à titre de spectateur			

5-8 AD-F1.1

5-8 AD-F1.3

FAIRE (AD-F2)

L'apprenant développe ses compétences dans l'utilisation du corps, de la voix et de la pensée en tant qu'outils et techniques dans une variété de contextes. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
utilise la voix et le dialogue, le corps, les gestes et le mouvement de façon sélective pour établir les personnages et exprimer des sentiments avec d'autres				M-4 AD-F2.1
			démontre qu'il comprend que la voix, le dialogue, le corps, les gestes et le mouvement sont des outils qui permettent de communiquer l'essence d'un personnage 3-4 AD-F2.2	
		accepte de bon gré les points de vue différents		1-4 AD-F2.5
collabore avec les autres dans l'interprétation des personnages				M-8 AD-F2.6
interrompt volontairement son scepticisme en restant concentré et en personnage dans des expériences de jeu dramatique (faire semblant)				M-4 AD-F2.8

FAIRE (AD-F2)

L'apprenant développe ses compétences dans l'utilisation du corps, de la voix et de la pensée en tant qu'outils et techniques dans une variété de contextes. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
fait un usage sélectif des éléments de l'interprétation (voix, mouvement, corps, geste, dialogue) pour élaborer divers personnages			5-8 AD-F2.1
adopte un dialogue, une voix, une posture et des mouvements qui correspondent à l'histoire et au personnage			5-8 AD-F2.2
choisit l'action et la réaction qui correspondent au personnage et à la situation			5-8 AD-F2.3
utilise le jeu de scène adéquatement pour définir et soutenir les personnages			5-8 AD-F2.4
développe les personnages et les rôles à partir de différents points de vue			5-8 AD-F2.5
collabore avec les autres dans l'interprétation des personnages			M-8 AD-F2.6
crée et utilise des profils de personnages pour soutenir le développement de ceux-ci			5-8 AD-F2.7
reste concentré et en personnage pour la durée des diverses expériences de jeu ou de situations dramatiques			5-8 AD-F2.8

FAIRE (AD-F3)

L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.
L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
communiquent le sens de l'histoire par le biais du jeu dramatique M AD-F3.1	reconnaît le début, le problème et la résolution comme éléments de base d'une situation dramatique			1-8 AD-F3.1
	utilise et crée une tension, et y réagit, pour faire évoluer la situation dramatique			1-8 AD-F3.2
			démontre sa compréhension de l'organisation de scénarios (p. ex. : personnages, dialogue, directives de mise en scène)	3-4 AD-F3.3
choisit et utilise des accessoires, des objets et des costumes, réels et imaginaires, pour appuyer ou renforcer la situation dramatique		M-2 AD-F3.5	crée, choisit et utilise des accessoires, des costumes et des décors pour des situations dramatiques précises 3-6 AD-F3.5	

FAIRE (AD-F3)

L'apprenant démontre sa compréhension des éléments des arts dramatiques et développe une aisance dans leur emploi.

L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
reconnait le début, le problème et la résolution comme éléments de base d'une situation dramatique		1-8 AD-F3.1	
utilise et crée une tension, et y réagit, pour faire évoluer la situation dramatique		1-8 AD-F3.2	
comprend comment créer et utiliser un scénario		5-8 AD-F3.3	
utilise la mise en place et le mouvement adéquatement (p. ex. : bon positionnement, déroulement de l'action) dans la situation dramatique 5-6 AD-F3.4		utilise la mise en place et le mouvement pour montrer le sens (p. ex. : pour traduire une émotion, le statut d'un personnage ou une situation) 7-8 AD-F3.4	
crée, choisit et utilise des accessoires, des costumes et des décors pour des situations dramatiques précises 3-6 AD-F3.5		crée, choisit et utilise des accessoires, des costumes et des décors d'une manière symbolique et métaphorique 7-8 AD-F3.5	
se montre sensible aux divers rôles et responsabilités liés à une production dramatique (p. ex. : acteur, metteur en scène, décorateur, auteur, technicien, etc.) 5-6 AD-F3.6		démontre sa compréhension de divers rôles et responsabilités liés à une production dramatique et développe une aisance à cet égard (p. ex. : acteur, metteur en scène, décorateur, auteur, technicien, etc.) 7-8 AD-F3.6	



C R É E R (A D - C)

L'apprenant génère, développe et communique ses idées pour la création en arts dramatiques

APPRENTISSAGES

AD - C1

L'apprenant génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts dramatiques.

AD - C2

L'apprenant expérimente et développe ses idées pour la création en arts dramatiques.

AD - C3

L'apprenant révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts dramatiques.

CRÉER (AD - C1)

L'apprenant génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
s'inspire d'expériences personnelles ou d'autres sources pertinentes (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; thèmes; observations; stimuli visuels; apprentissage en cours dans d'autres matières; poèmes; histoires; musique; vie quotidienne, familiale ou communautaire) pour le jeu dramatique				M-4 AD-C1.1
considère d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques, musique, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création en arts dramatiques				M-8 AD-C1.2
explore les outils dramatiques (corps, voix, etc.) et utilise l'improvisation pour trouver des idées pour le jeu dramatique				M-8 AD-C1.3
utilise son imagination pour créer l'aire du jeu dramatique et expérimente avec des objets en situation de jeu symbolique				M-4 AD-C1.4
partage ses idées et appuie celles des autres dans le processus créatif				M-8 AD-C1.5
			recueille des informations pertinentes contribuant à stimuler le développement de ses idées	3-4 AD-C1.6

CRÉER (AD - C1)

L'apprenant génère des idées en s'inspirant de sources diverses pour la création en arts dramatiques. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
s'inspire d'expériences personnelles ou d'autres sources pertinentes pour le jeu dramatique (p. ex. : sentiments; émotions; souvenirs; imagination; observations; associations; traditions culturelles; évènements; actualités; enjeux sociaux, politiques, historiques et environnementaux; justice sociale; apprentissage en cours dans d'autres matières; poème; histoire; musique; vie quotidienne, familiale ou communautaire)			
considère d'autres disciplines artistiques (arts médiatiques, musique, arts visuels, danse) et d'autres domaines afin d'inspirer et de déclencher des idées pour la création en arts dramatiques			
explore les outils dramatiques (corps, voix, pensée) et utilise l'improvisation pour trouver des idées pour le jeu dramatique			
partage ses idées et appuie celles des autres dans le processus créatif			
recueille une grande variété de ressources (p. ex. : histoires, éléments visuels, enregistrements sonores) pour stimuler et développer ses propres idées de jeu dramatique			

CRÉER (AD - C2)

L'apprenant expérimente et développe ses idées pour la création en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
expérimente avec les outils dramatiques (corps, voix, pensée), les costumes et les accessoires pour tester et élaborer ses idées				M-4 AD-C2.1
prend des décisions avec l'aide de l'enseignant quant au choix et à l'utilisation d'idées, d'éléments et de formes dramatiques (p. ex. : Lucie : « Je vais me faire une couronne de princesse » François : « Je vais parler comme le Petit Prince. »)		prend des décisions quant au choix et à l'utilisation d'idées, d'éléments et de formes dramatiques dans ses créations		M-2 AD-C2.2 3-4 AD-C2.2
décrit ses décisions quant au choix et à l'utilisation d'idées, d'éléments et de formes dramatiques		décrit et explique ses décisions concernant le choix et l'utilisation d'idées, d'éléments et de formes dramatiques		M-2 AD-C2.3 3-4 AD-C2.3
intègre, le cas échéant, les découvertes spontanées dans son jeu				M-4 AD-C2.4
élabore et approfondit des idées pour la création de situations dramatiques				M-8 AD-C2.5

CRÉER (AD - C2)

L'apprenant expérimente et développe ses idées pour la création en arts dramatiques. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
expérimente avec les outils dramatiques (corps, voix, pensée), les formes dramatiques, les personnages, les rôles et les éléments théâtraux, les costumes et les accessoires pour tester et élaborer ses idées			5-8 AD-C2.1
prend des décisions quant au choix et à l'utilisation de formes dramatiques, d'éléments théâtraux (costumes, accessoires, décors, éclairage, mise en scène, etc.) afin d'appuyer son intention et structurer ses créations			5-8 AD-C2.2
justifie ses décisions quant au choix et à l'utilisation de formes dramatiques et d'éléments théâtraux (costumes, accessoires, décors, éclairage, mise en scène, etc.) afin d'appuyer son intention et structurer ses créations			5-8 AD-C2.3
reconnait et intègre, le cas échéant, les découvertes spontanées à ses créations			5-8 AD-C2.4
élabore et approfondit des idées pour la création de situations dramatiques			M-8 AD-C2.5

CRÉER (AD - C3)

L'apprenant révisé, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
partage le travail en cours dans le but de l'améliorer				M-4 AD-C3.1
révisé et répète en réponse à la rétroaction de l'enseignant ou de ses pairs		révisé, peaufine et répète ses créations dramatiques en réponse à la rétroaction de l'enseignant ou de ses pairs avec intention et auditoire cible en tête		
		prend les décisions appropriées à savoir si la production est prête à présenter		3-8 AD-C3.2
		M-2 AD-C3.2	3-8 AD-C3.3	
partage et célèbre ses créations dramatiques avec l'école, le foyer et la communauté en les présentant, en écrivant le scénario ou en les enregistrant				M-4 AD-C3.4

CRÉER (AD - C3)

L'apprenant révise, peaufine et partage ses idées et ses créations en arts dramatiques. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
sélectionne et partage le travail en cours dans le but de l'améliorer			M-8 AD-C3.1
révise, peaufine et répète ses créations dramatiques en réponse à la rétroaction de l'enseignant ou de ses pairs avec intention et auditoire cible en tête			3-8 AD-C3.2
prend les décisions appropriées à savoir si la production est prête à présenter			3-8 AD-C3.3
partage avec l'école, le foyer et la communauté des créations dramatiques en les présentant, en écrivant le scénario ou en les enregistrant			M-8 AD-C3.4
collabore pour choisir, mettre en scène et interpréter des créations dramatiques en fonction d'un auditoire, d'un lieu et d'une intention en particulier			5-8 AD-C3.5
accepte, selon les besoins, les tâches et les responsabilités connexes (p. ex. : fabrication des décors, costumes, maquillage, effets sonores, éclairage)			5-8 AD-C3.6
applique des pratiques artistiques, légales et éthiques relatives à la création, au partage et à la consommation d'œuvres d'art dramatique			5-8 AD-C3.7



ÉTABLIR DES LIENS (AD-É)

L'apprenant établit des liens avec divers contextes (lieux, époques, cultures et groupes sociaux) pour développer sa compréhension de la portée des arts dramatiques

APPRENTISSAGES

AD - É1

L'apprenant prend connaissance des artistes et des œuvres de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres.

AD - É2

L'apprenant prend connaissance et expérimente une variété de formes, de styles et de traditions dramatiques.

AD - É3

L'apprenant démontre sa compréhension du rôle, des buts et des significations des arts dramatiques dans la vie des individus et des collectivités.

ÉTABLIR DES LIENS (AD-É1)

L'apprenant prend connaissance des artistes et des œuvres de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
			interprète, observe et démontre sa compréhension de pièces et d'histoires représentatives de divers lieux et époques, groupes sociaux et cultures (notamment des pièces et des histoires : <ul style="list-style-type: none">• du passé et de l'époque contemporaine• des sa province, de son pays et d'ailleurs)	
		M-2 AD-É1.1		3-4 AD-É1.1
identifie les situations et les présentations dramatiques dont ils font l'expérience à la maison, à l'école et dans la communauté, et en discute avec les autres				
				M-4 AD-É1.2

ÉTABLIR DES LIENS (AD-É1)

L'apprenant prend connaissance des artistes et des œuvres de divers lieux, époques, cultures et groupes sociaux, et expérimente avec ces œuvres. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
identifie, décrit et compare les créations dramatiques de divers lieux, époques, groupes sociaux et cultures (notamment les œuvres dramatiques, les représentations et les scénarios :			
<ul style="list-style-type: none">• du passé et de l'époque contemporaine• de sa province, de son pays et d'ailleurs)			
5-8 AD-É1.1			
identifie, partage et discute des exemples d'œuvres dramatiques, personnellement observées à l'occasion de représentations en direct et par divers moyens de diffusion			
5-8 AD-É1.2			
démontre sa connaissance du théâtre au Manitoba, au Canada et dans divers pays (p. ex. : représentations, troupes, acteurs, dramaturges)			
5-8 AD-É1.3			

ÉTABLIR DES LIENS (AD-É2)

L'apprenant prend connaissance et expérimente une variété de formes, de styles et de traditions dramatiques.

L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
				M-4 AD-É2.1	comprend qu'il existe plusieurs sortes d'arts dramatiques (p. ex. : formes, styles, traditions)	5-6 AD-É2.1	décrit et dépeint les arts dramatiques expérimentés en terme de forme, de style ou de tradition dramatique	7-8 AD-É2.1
				M-4 AD-É2.2	reconnait que les arts dramatiques sont une forme d'art (ainsi que la danse, la musique, les arts visuels et les arts littéraires)	décrit et compare les qualités de différentes formes d'art (p. ex. : arts visuels, danse, arts dramatiques, arts littéraires, musique) dans des groupes sociaux, culturels ou historiques similaires		5-8 AD-É2.2

ÉTABLIR DES LIENS (AD-É3)

L'apprenant démontre sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être des arts dramatiques dans la vie des individus et des collectivités. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
				explique la raison d'être et le rôle des arts dramatiques 3-4 AD-É3.1
		M-2 AD-É3.1		
				prend conscience des significations ou des buts visés des situations dramatiques auxquelles il participe activement et en tant que spectateur M-4 AD-É3.3
				fait preuve d'appréciation des arts dramatiques en tant que moyen d'expérimentation et d'exploration de sa propre vie ou de celles des autres (p. ex. : sentiments, valeurs, histoires, événements, cultures) M-4 AD-É3.4
				prend conscience que les arts dramatiques reflètent, influencent et façonnent les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux, les événements et l'identité des individus et des collectivités M-4 AD-É3.5
				adopte des comportements appropriés comme participant, spectateur ou comédien dans des présentations dramatiques M-4 AD-É3.7

ÉTABLIR DES LIENS (AD-É3)

L'apprenant démontre sa compréhension du rôle, de la signification et de la raison d'être des arts dramatiques dans la vie des individus et des collectivités. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
démontre sa compréhension des multiples rôles joués par les arts dramatiques et dans la société (p. ex. : célébrations, événements spéciaux, éducation, commentaire social, persuasion)			5-8 AD-É3.1
examine et explique ses motivations personnelles dans la création dramatique			5-8 AD-É3.2
démontre sa compréhension des significations et des buts visés des arts dramatiques dans ses propres interprétations et dans ses expériences à titre de spectateur			5-8 AD-É3.3
démontre son appréciation des arts dramatiques comme moyen de découvrir le monde et de comprendre le point de vue des autres			5-8 AD-É3.4
démontre qu'il comprend que les arts dramatiques reflètent, influencent et façonnent les traditions, les valeurs, les croyances, les enjeux, les événements et l'identité des individus et des collectivités			5-8 AD-É3.5
démontre sa connaissance de l'impact du contexte sur les artistes dramatiques et leurs œuvres (p. ex. : considérer des contextes personnels, sociaux, culturels, géographiques/environnementaux, historiques)			5-8 AD-É3.6
adopte des comportements et des attitudes appropriés en tant que participant et spectateur dans divers lieux et contextes dramatiques			5-8 AD-É3.7
décrit une variété de professions liées aux arts dramatiques			5-8 AD-É3.8



RÉAGIR (AD - R)

L'apprenant a recours à la réflexion critique pour enrichir son apprentissage en arts dramatiques et développer son identité et son pouvoir d'agir

APPRENTISSAGES

AD - R1

L'apprenant manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences en arts dramatiques.

AD - R2

L'apprenant décrit ses expériences en arts dramatiques à partir de ses observations.

AD - R3

L'apprenant analyse et interprète ses expériences en arts dramatiques.

AD - R4

L'apprenant donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences en arts dramatiques.

RÉAGIR (AD-R1)

L'apprenant manifeste ses réactions initiales à l'égard de ses expériences en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
prend le temps de bien percevoir les expériences en arts dramatiques avant de partager ses opinions et de faire un jugement								M-8 AD-R1.1
fait des liens personnels avec ses expériences en arts dramatiques antérieures et d'autres formes d'art								M-8 AD-R1.2
exprime ses premières impressions à l'égard des arts dramatiques (p. ex. : pensées, sentiments, intuitions, associations, questions, histoires, liens avec d'autres disciplines)								M-8 AD-R1.3

RÉAGIR (AD-R2)

L'apprenant décrit ses expériences en arts dramatiques à partir de ses observations. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année	5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année	
								identifie les éléments dramatiques	M-8 AD-R2.1
								utilise la terminologie des arts dramatiques pour décrire et observer	M-8 AD-R2.2
								considère diverses observations et établit une compréhension commune	M-8 AD-R2.3

RÉAGIR (AD-R3)

L'apprenant analyse et interprète ses expériences en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
détermine comment les éléments dramatiques peuvent communiquer un message				M-4 AD-R3.1
réfléchit et partage ses idées sur la signification de l'œuvre dramatique (p. ex. : de quoi s'agit-il, quels sont les sentiments que l'œuvre suscite, à quoi pourrait-elle servir)		réfléchit, communique et explique ses interprétations personnelles de l'œuvre dramatique		2-4 AD-R3.2
M-1 AD-R3.2				
examine d'autres interprétations pour comprendre différentes perspectives et éclairer la réflexion au sujet des arts dramatiques				M-4 AD-R3.3
coconstruit des critères à des fins d'évaluation et d'analyse				M-8 AD-R3.4

RÉAGIR (AD-R3)

L'apprenant analyse et interprète ses expériences en arts dramatiques. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
analyse comment les éléments dramatiques sont utilisés et organisés à des fins créatives et artistiques			5-8 AD-R3.1
partage et justifie ses propres interprétations des œuvres dramatiques			5-8 AD-R3.2
examine d'autres interprétations pour comprendre différentes perspectives et éclairer la réflexion au sujet des arts dramatiques			5-8 AD-R3.3
coconstruit des critères à des fins d'évaluation et d'analyse			M-8 AD-R3.4

RÉAGIR (AD-R4)

L'apprenant donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences en arts dramatiques. L'apprenant en :

maternelle	1 ^{re} année	2 ^e année	3 ^e année	4 ^e année
				justifie ses préférences, ses idées et ses interprétations à l'égard de ses expériences en arts dramatiques
				M-4 AD-R4.1
				reconnait et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes préférences, idées, interprétations et opinions à l'égard de ses expériences en arts dramatiques
				M-4 AD-R4.2
				fait des choix éclairés pour prendre des décisions relatives aux arts dramatiques
				M-4 AD-R4.3

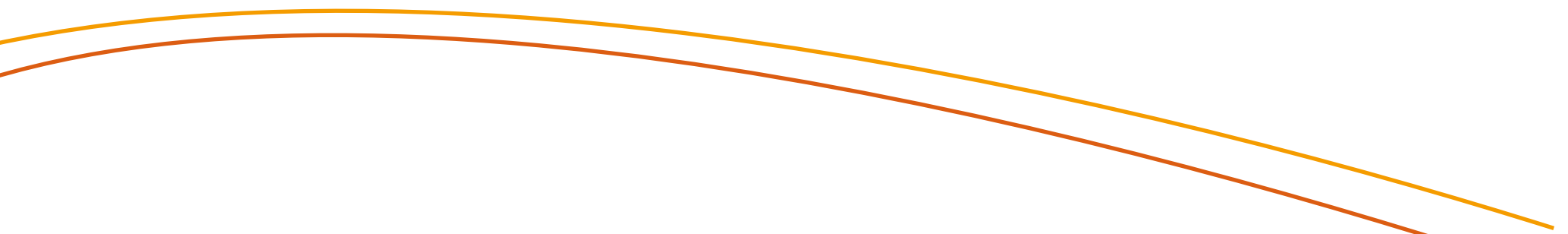
RÉAGIR (AD-R4)

L'apprenant donne un sens à son apprentissage et met en pratique ce qu'il apprend à partir de ses expériences en arts dramatiques. L'apprenant en :

5 ^e année	6 ^e année	7 ^e année	8 ^e année
justifie ses préférences, ses interprétations, ses décisions et ses évaluations à l'égard de ses expériences en arts dramatiques			5-8 AD-R4.1
reconnait et respecte le fait que d'autres personnes peuvent avoir différentes opinions, préférences, interprétations et évaluations à l'égard des expériences en arts dramatiques			5-8 AD-R4.2
fait des jugements et des choix éclairés pour décider, agir et évaluer			5-8 AD-R4.3
identifie des façons dont les arts dramatiques forment l'identité personnelle, culturelle et artistique			5-8 AD-R4.4



GLOSSAIRE



GLOSSAIRE

Arts dramatiques : bien que les arts dramatiques puissent emprunter certains éléments du théâtre – comprendre son personnage, l'utilisation expressive de la voix, l'utilisation du corps pour exprimer les émotions, la tension, la mise en scène, etc. – l'objectif visé n'est pas la performance mais plutôt l'approfondissement d'un concept ou d'une idée. Par exemple, les élèves peuvent mettre en scène dans leur salle de classe un événement qui a eu lieu en Nouvelle-France mais l'intention serait d'utiliser le théâtre pour approfondir les sciences sociales.

Création collective (une) : œuvre théâtrale créée par un groupe en utilisant plusieurs approches généralement autour d'une grande idée ou d'un grand thème. On peut utiliser la poésie, la musique, les arts visuels et diverses formes d'art dramatique.

Décor (un) : un milieu créé pour rendre l'atmosphère de l'histoire contée. On peut utiliser de la musique, de l'éclairage, des objets significatifs, des chaises disposées d'une certaine manière, etc.

Élément théâtral (un) : outil qui permet de communiquer l'essence de la situation dramatique, (p. ex. la voix, les gestes, le dialogue, le mouvement, la posture, la tension, le début, le problème et la résolution, la mise en scène, les costumes, le décor, la mise en place, le son, l'éclairage).

Élève dans un rôle (un) : élève qui interagit ou répond à des questions en personnage.

Expériences de jeu : expérience dramatique libre qui est naturelle pour les enfants qui ne bénéficient pas ou pratiquement pas de la direction d'un enseignant.

Farce (une) : comédie légère et loufoque illustrant une situation très peu probable et dont les personnages ont un jeu très exagéré pour faire rire.

Forme dramatique (une) : type d'expression théâtrale (improvisation, théâtre lu, tableau, mime, marionnette, lecture en chœur, etc.).

Histoire dramatisée (une) : une approche souple pour raconter de nouveau une histoire d'une manière dramatique. C'est souvent une improvisation; on peut utiliser un narrateur et des personnages pour faire du mime; le texte est à la troisième personne ou l'histoire peut être intégrée dans le dialogue.

Improvisation (une) : forme dramatique dans laquelle la situation dramatique est créée sans préparation, de manière spontanée; on peut l'utiliser pour rappeler une histoire sans utiliser de scénario.

Interrompre volontairement son scepticisme : situation dans laquelle le comédien laisse tomber son scepticisme et accepte les limites du médium et la situation improbable de la pièce. En d'autres mots, le comédien accepte temporairement la situation improbable comme étant réaliste, le temps de la pièce, et ce, à des fins de divertissement. Faire semblant.

Jeu de scène (un) : des actes, gestes, accessoires, etc. qui amplifient la personnalité du personnage.

Jeu dramatique (un) : jeu auquel un enseignant peut participer davantage comme dans le cas de « l'enseignant dans un rôle ». Cela peut également désigner le fait de jouer dans un centre de jeu propre à un thème qu'apprennent les enfants. L'enseignant peut inviter l'enfant à structurer une situation dramatique au sujet d'une histoire qu'ils lisent comme l'histoire des trois ours.

Jeu symbolique (un) : situation dans laquelle les enfants font semblant (p. ex., jouent à la maman ou au pompier).

Lecture/récitation en chœur (une) : lecture à haute voix, à l'unison, d'un poème ou d'un texte par un groupe, sous la direction d'un leader; il peut y avoir des actions, divers tons et des élèves peuvent parler chacun à leur tour en assumant le rôle de leur personnage.

Marionnette (la) : forme dramatique dont les personnages sont des objets ou des figurines que l'on fait bouger avec la main ou à l'aide de ficelles ou de bâtons.

Mélodrame (un) : drame tragique à l'extrême dont les personnages sont stéréotypés et interprétés d'un ton exagéré.

Mime (un) : forme dramatique dans laquelle les personnages sont muets et silencieux. Les personnages communiquent le sens de la pièce par le jeu physique seulement.

Mise en place (la) : action d'orienter la position spatiale des comédiens.

Mise en scène (la) : action d'orienter le jeu des comédiens et l'interprétation de la pièce.

Monologue (un) : scène ou œuvre complète dans laquelle le comédien parle seul, en s'adressant à lui-même ou à la foule, sans toutefois s'attendre à une réponse.

Pantomime (la) : un acteur interprète une histoire en silence à l'aide de gestes, d'émotions, de mouvements, d'interactions et des attitudes qui en disent souvent plus long que la narration de l'histoire.

Personnage (un) : personne fictive figurant dans une situation dramatique.

Profil de personnages (un) : expériences et antécédents du personnage; renseignements sur le personnage qui ne sont pas forcément explicites dans l'histoire même.

Raconter des histoires : Raconter des histoires : forme dramatique qui consiste à raconter une histoire.

Radio théâtre (un) : un scénario créé pour être écouté et qui utilise la voix et des effets sonores pour rendre les actions et la situation.

Rôle (un) : fonction d'un comédien ou d'un personnage interprété par un comédien, que ce soit verbal ou non verbal.

Saynète (une) : pièce de théâtre de courte durée, souvent improvisée.

Situation dramatique (une) : expérience théâtrale. Il peut s'agir d'un extrait, d'une scène improvisée, d'un jeu de rôle, d'une œuvre de courte durée ou d'une pièce de théâtre complète.

Style dramatique (un) : style de la situation dramatique, (p. ex., comédie, tragédie, mélodrame, western, vaudeville, commedia dell'arte).

Tableau (un) : forme dramatique dans laquelle les comédiens se figent comme pour prendre une photo. La scène peut reprendre ou ne pas reprendre par la suite.

Tension (une) : élément qui fait avancer la situation dramatique. Il s'agit de la quête des personnages. Elle peut prendre la forme d'un conflit à régler, d'un défi à entreprendre, d'un mystère à résoudre, etc.

Théâtre (un): activité structurée qui fait appel à des compétences particulières (interprétation, rédaction de scripts, construction de décors, etc.) dans le but de présenter un spectacle.

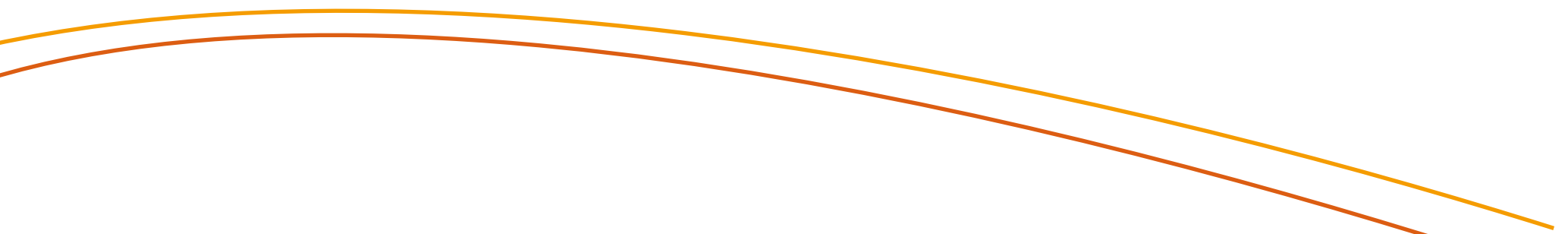
Théâtre d'ombres (un) : forme dramatique créée en projetant des ombres derrière un écran. Un objet ou une personne est placé entre une source de lumière et l'écran pour créer une situation dramatique.

Théâtre lu (un) : une pièce lue dans laquelle les acteurs accordent une importance particulière à la voix; il peut comprendre des mouvements et peut être une représentation complète à lui seul.

Traditions dramatiques : formes et rituels dramatiques propres à une culture.



BIBLIOGRAPHIE



BIBLIOGRAPHIE

- ALSOBROOK, Joseph (2002). *Pathways: A Guide for Energizing and Enriching Band, Orchestra, and Choral Programs*, Chicago, GIA Publications.
- ARCHER, Margaret S. (2012). *The Reflexive Imperative in Late Modernity*, Cambridge, Cambridge University Press.
- ASH, Sarah L., et Patti H. CLAYTON (2009). "Generating, Deepening, and Documenting Learning: The Power of Critical Reflection in Applied Learning", *Journal of Applied Learning In Higher Education*, vol. 1, n° 1, p. 25-48.
Accessible en ligne : <https://scholarworks.iupui.edu/bitstream/handle/1805/4579/ash-2009-generating.pdf>.
- ASSOCIATION CANADIENNE D'ÉDUCATION DE LANGUE FRANÇAISE (2006). *Cadre d'orientation en construction identitaire*, Québec, ACELF.
- ATLANTIC PROVINCES EDUCATION FOUNDATION (2001). *Foundation for the Atlantic Canada Arts Education Curriculum*, Halifax, Nova Scotia, Atlantic Provinces Education Foundation.
- BARTEL, Lee, éd. (2004). *Questioning the Music Education Paradigm*, Waterloo, Canadian Music Educators' Association. (Research to Practice; 2).
- BEALL HEINING, Ruth (1974). *Creative Drama for the Classroom Teacher*, Englewood Cliffs, Prentice Hall.
- BOORMAN, Joyce (1969). *Creative Dance in the First Three Grades*, Don Mills, Longman.
- BOORMAN, Joyce (1971). *Creative Dance in Grades Four to Six*, Don Mills, Longman Canada.
- BOWMAN, Wayne (2002). "Educating Musically", dans COWELL, Richard et Carol RICHARDSON, éd. *The New Handbook of Research on Music Teaching and Learning: A Project of the Music Educators National Conference*, New York, Oxford University Press, p. 63-84.
- BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF EDUCATION (2005, 4 février). *Music K to 7, Draft*, Victoria, British Columbia Ministry of Education.
- BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF EDUCATION (2005, 17 février). *Visual Arts K to 7, Draft*, Victoria, British Columbia Ministry of Education.
- BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF EDUCATION (2005, 9 mars). *Dance K to 7, Draft*, Victoria, British Columbia Ministry of Education.
- BRITISH COLUMBIA MINISTRY OF EDUCATION (2005, 19 avril). *Drama K to 7, Draft*, Victoria, British Columbia Ministry of Education.
- BUCHANAN, Heather J., et Matthew W. MEHAFFEY, éd. (2004). *Teaching Music through Performance in Choir*, Volumes 1-2, Chicago, GIA Publications.
- BUTTERWICK, Shauna, et Randee Lipson LAWRENCE (2009). "Creating Alternative Realities: Arts-Based Approaches to Transformative Learning", dans MEZIOROW, Jack, et Edward W. TAYLOR, éd. *Transformative Learning in Practice: Insights from Community, Workplace, and Higher Education*, San Francisco, CA, Jossey-Bass, p. 35-45.

- CALIFORNIA DEPARTMENT OF EDUCATION (2001). *Visual and Performing Arts Framework for California Public Schools: Kindergarten through Grade Twelve*, Sacramento, California Department of Education. Accessible en ligne : <http://www.cde.ca.gov/be/st/ss/documents/vpastandards.pdf>.
- CANADIAN PARENTS FOR FRENCH. *L'état de l'enseignement du français langue seconde au Canada 2019, Ottawa, Ontario, CPF*. Accessible en ligne : <https://cpf.ca/en/files/State-of-FSL-Education-Report-2019-FR.pdf>.
- CHAGNON-LAMPRON, Geneviève, et Marc HAENTJENS (2004). *Recherche-action sur le lien langue-culture-éducation en milieu minoritaire francophone*, Ottawa, Fédération culturelle canadienne-française.
- COALITION FOR MUSIC EDUCATION IN CANADA, et CANADIAN MUSIC EDUCATORS ASSOCIATION (2001). *Achieving Musical Understanding: Concepts and Skills for Pre-Kindergarten to Grade 8*, Toronto, Ontario, Coalition for Music Education in Canada/Canadian Music Educators Association.
- COLWELL, Richard J., et Thomas W. GOOLSBY (2002). *The Teaching of Instrumental Music*, 3rd Ed., Upper Saddle River, Prentice Hall.
- CONSEIL DES MINISTRES DE L'ÉDUCATION (CANADA) (2003). *Trousse de formation en francisation : contenus de formation : projet pancanadien de français langue première à l'intention du personnel enseignant de la maternelle à la 2^e année*, Toronto, CMEC.
- CORMIER, Marianne (2005). *La pédagogie en milieu minoritaire francophone : une recension des écrits*, Fédération canadienne des enseignantes et des enseignants/Institut canadien de recherche sur les minorités linguistiques.
- COOPER, Lynn G. (2004). *Teaching Band & Orchestra*, Chicago, GIA Publications.
- DAVIS, Brent, et Dennis SUMARA (2006). *Complexity and Education: Inquiries into Learning, Teaching, and Research*, Mahwah, New Jersey, Lawrence Erlbaum Associates.
- DAVIS, Brent, et Dennis SUMARA (2008). "Complexity as a Theory of Education", *Transnational Curriculum Inquiry*, vol. 5, n° 2. <http://ojs.library.ubc.ca/index.php/tci/article/view/75/278> (Consulté le 14 avril 2015).
- DEPARTMENT FOR EDUCATION AND EMPLOYMENT (DFEE), et QUALIFICATIONS AND CURRICULUM DEVELOPMENT AGENCY (QCA) (1999). *National Curriculum: Handbook for Primary Teachers in England, Key Stages 1 and 2*, London, UK, DFEE. https://dera.ioe.ac.uk/18150/7/QCA-99-457_Redacted.pdf (Consulté le 16 mai 2006).
- DOLL, William E. Jr. (1993). "Curriculum Possibilities in a 'Post'-Future", *Journal of Curriculum and Supervision*, vol. 8, n° 4, p. 277-292. Accessible en ligne : http://www.ascd.org/publications/jcs/summer1993/Curriculum_Possibilities_in_a_%E2%80%9CPost%E2%80%9DFuture.aspx.

- EISNER, Elliot W. (2002a). *The Arts and the Creation of Mind*, New Haven, Yale University Press.
- EISNER, Elliot W. (2002b). "The State of the Arts and the Improvement of Education", *Manitoba Association of Art Education Journal*, vol. 1, n° 1, p. 2-6.
- ELLIOTT, David J. (1995). *Music Matters: A New Philosophy of Music Education*, New York, Oxford University Press.
- FÉDÉRATION CANADIENNE DES ENSEIGNANTES ET DES ENSEIGNANTS (2015). *Apprendre sa communauté par l'éducation artistique*, Ottawa, FCE, p. 4.
- FELDMAN, Edmund (1993). *Varieties of Visual Experience*, Upper Saddle River, Prentice Hall.
- FOOK, Jan, et Fiona GARDNER (2007). *Practising Critical Reflection: A Resource Handbook*, Berkshire, Open University Press.
- FOSNOT, Catherine, éd. (2005). *Constructivism: Theory, Perspective and Practice*, 2nd Ed., New York, Teachers College Press.
- GREENE, Maxime (1995). *Releasing the Imagination: Essays on Education, the Arts and Social Change*, San Francisco, Jossey-Bass.
- GUDE, Olivia (2007). "Principles of Possibility: Considerations for a 21st Century Art and Culture Curriculum", *Art Education: the Journal of the National Art Education Association*, vol. 60, n° 1.
- HANLEY, Betty, et Brian A. ROBERTS, éd. (2000). *Looking Forward: Challenges to Canadian Music Education*, Waterloo, Canadian Music Educators' Association.
- HANLEY, Betty, et Thomas W. GOOLSBY, éd. (2002). *Musical Understanding: Perspective in Theory and Practice*, Victoria, Canadian Music Educators' Association.
- HEGARTY, Bronwyn (2009). "Leading Practitioners Stepwise Through the Murky Waters of Reflective Practice", dans ATKINSON, R. J., et C. MCBEATH, éd. *Same Places, Different Spaces. Proceedings ASCILITE Auckland 2009*, The University of Auckland, Auckland University of Technology, et Australasian Society for Computers in Learning in Tertiary Education (ASCILITE), p. 457-461. [Travail présenté à la 26th Annual ASCILITE International Conference, du 6 au 9 décembre 2009, Auckland]. Accessible en ligne : <http://www.ascilite.org/conferences/auckland09/procs/hegarty.pdf>.
- KASSING, Gayle, et Danielle M. JAY (2003). *Dance Teaching Methods and Curriculum Design: Comprehensive K-12 Dance Education*, Champaign, Human Kinetics.
- LABAN, Rudolf (1980). *The Mastery of Movement*, 4th Ed., révisé par L. Ullmann, Estover, Macdonald & Evans.
- LANDRY, Rodrigue, et Réal ALLARD (1999). « L'éducation dans la francophonie minoritaire », dans THÉRIAULT, J.Y., dir. *Francophonies minoritaires au Canada : l'état des lieux, Moncton*, Les Éditions de l'Acadie, p. 403-433.
- LOCHHEAD, Judy (2016). *Reconceiving Structure in Contemporary Music: New Tools in Music Theory and Analysis*, New York, NY, Routledge.
- LOCHHEAD, Judy, et Joseph AUNER, éd. (2002). *Postmodern Music/Postmodern Thought*, New York, NY, Routledge.
- LOWDEN, Mary (1980). *Dancing to Learn*, London, UK, The Falmer Press.

- LUCAS, Patricia (2012). "Critical Reflection: What Do We Really Mean?", dans CAMPBELL, Matthew, éd. *Collaborative Education: Investing in the Future. Proceedings of the 2012 ACEN National Conference*, Australian Collaborative Education Network Limited (ACEN), p. 163-167. [Travail présenté à l'ACEN National Conference, du 29 octobre au 2 novembre 2012, Geelong, Victoria]. Accessible en ligne : <http://acen.edu.au/wp-content/uploads/2015/09/ACEN-2012-National-Conference-Proceedings.pdf?x83050>.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA CITOYENNETÉ ET DE LA JEUNESSE (2008). *Mathématiques, français langue première, maternelle à la 8^e année : Programme d'études : cadre des résultats d'apprentissage*, Winnipeg, Le Ministère.
- MANITOBA. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION ET DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (2015). *Musique, 9^e à la 12^e année : cadre manitobain des apprentissages, Programme français*, Winnipeg, Le Ministère.
- MCCASLIN, Nellie (2006). *Creative Drama for the Classroom and Beyond*, 8th Ed., Boston, Pearson Education.
- MEZIROU, Jack (1997). "Transformative Learning: Theory to Practice", *New Directions for Adult and Continuing Education*, vol. 1997, n° 74, p. 5-12.
- MONTGOMERY, Amanda (2002). *Teaching Towards Music Understanding: A Handbook for the Elementary Grades*, Toronto, Pearson Education.
- MORIN, FRANCINE (2010). *Étude sur l'éducation artistique dans les écoles du Manitoba*, Série de monographies n° 3, Réseau des recherches en éducation au Manitoba.
- MURRAY, Ruth Lovell (1975). *Dance in Elementary Education: A Program for Boys and Girls*, 3rd Ed., New York, Harper & Row.
- NATIONAL DANCE ASSOCIATION (1988). *Dance Curricula Guidelines K-12*, Reston, National Dance Association.
- NATIONAL DANCE ASSOCIATION (1990a). *Dance Resource Guide*, Reston, National Dance Association.
- NATIONAL DANCE ASSOCIATION (1990b). *Guide to Creative Dance for the Young Child*, Reston, National Dance Association.
- NEW BRUNSWICK DEPARTMENT OF EDUCATION (1995). *Visual Arts Curriculum Outcomes K-8*, New Brunswick Department of Education.
- NEW BRUNSWICK DEPARTMENT OF EDUCATION (2004). *Music Education Curriculum K-5*, Fredericton, New Brunswick Department of Education.
- NEW ZEALAND MINISTRY OF EDUCATION (2000). *The Arts in the New Zealand Curriculum*, Wellington, New Zealand Ministry of Education.
- NICOLAIDES, Kimon (1941). *The Natural Way to Draw: A Working Plan for Art Study*, Boston, Houghton Mifflin.
- NORTH CAROLINA DEPARTMENT OF PUBLIC INSTRUCTION (2000). *Arts Education: Theatre Arts K-12*, North Carolina Department of Public Instruction.

- NOUVELLE-ÉCOSSE. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2006). *Programme d'études du cours de Musique de la 4^e à la 6^e année*, Halifax, Le Ministère.
- NOVA SCOTIA DEPARTMENT OF EDUCATION (2000). *Visual Arts Primary-6*, Halifax, Province of Nova Scotia.
- NOVA SCOTIA DEPARTMENT OF EDUCATION (2002). *Music Primary-6*, Halifax, Province of Nova Scotia.
- O'NEILL, Cecily (1995). *Drama Worlds: A Framework for Process Drama*, Portsmouth, Heinemann.
- ONTARIO MINISTRY OF EDUCATION (1998). *The Ontario Curriculum, Grades 1-8: The Arts*, Toronto, Queen's Printer for Ontario. <http://www.edu.gov.on.ca/eng/document/curricul/arts/arts.html> (Consulté le 11 octobre 2005).
- PHILLIPS, Kenneth H. (2004). *Directing the Choral Music Program*, Oxford, Oxford University Press.
- POLIQVIN, Louise (2004). *Voies et voix de la créativité*, Namur, Éditions Érasme.
- PROTOCOLE DE L'OUEST ET DU NORD CANADIENS DE COLLABORATION CONCERNANT L'ÉDUCATION (PONC) (2011). *Principes directeurs des cadres communs découlant du PONC*.
- PUGH MCCUTCHEN, Brenda (2006). *Teaching Dance as Art in Education*, Champaign, Human Kinetics.
- PURCELL, Theresa (1994). *Teaching Children Dance: Becoming a Master Teacher*, Champaign, Human Kinetics.
- PURCELL CONE, Theresa, et Stephen L. CONE (2005). *Teaching Children Dance*, 2nd Ed., Champaign, Human Kinetics.
- QUÉBEC. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (2004). *Programme de formation de l'école québécoise, Éducation préscolaire, Enseignement primaire*, Québec, Le Ministère.
- RAO, Doreen (1993). *We Will Sing! Choral Music Experience for Classroom Choirs*, New York, Boosey & Hawkes.
- REIMER, Bennett (2002). *A Philosophy of Music Education: Advancing the Vision*, 3rd Ed., New York, Prentice Hall.
- RUDOLPH, Tom (2004). *Teaching Music with Technology*, 2nd Ed., Chicago, GIA Publications.
- RYAN, Mary E. (2014). "Reflective Practice in the Arts", dans BARTON, Georgina, éd. *Literacy in the Arts: Retheorising Learning and Teaching*, New York, NY, Springer International Publishing Switzerland, p. 77-90.
- SASKATCHEWAN LEARNING (1994a). *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 6*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (1994b). *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 7*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (1994c). *Arts Education: A Curriculum Guide for Grade 8*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (2006a). *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 2)*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (2006b). *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 3)*, Regina, Saskatchewan Learning.

- SASKATCHEWAN LEARNING (2006c). *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 4)*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (2006d). *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (Grade 5)*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN LEARNING (2006e). *Arts Education: A Curriculum Guide for the Elementary Level (K-1)*, Regina, Saskatchewan Learning.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1992a). *Éducation artistique, programme d'études pour l'élémentaire, écoles d'immersion*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1992b). *Éducation artistique, programme d'études pour l'élémentaire, écoles francsaskoises*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1996a). *Éducation artistique : Art dramatique, niveau intermédiaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1996b). *Éducation artistique : Arts visuels, niveau intermédiaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998a). *Éducation artistique : Musique, niveau intermédiaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION (1998b). *Éducation artistique : Danse, niveau intermédiaire, écoles francsaskoises, Programme francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (1993a). *Éducation artistique : Art dramatique pour l'élémentaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (1993b). *Éducation artistique : Danse pour l'élémentaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (1994). *Éducation artistique : Musique pour l'élémentaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SASKATCHEWAN. MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DE LA FORMATION ET DE L'EMPLOI (1995). *Éducation artistique : programme d'études, niveau intermédiaire, écoles francsaskoises, Programmes francsaskois*, Régina, Le Ministère.
- SIMMONS, Lauren Elizabeth (2006). "Composition and Improvisation in the Elementary School Classroom: Evolving Practice and Current Findings", *Canadian Music Educator*, vol. 47, n° 3, p. 29-33.

- STERNBERG, Robert J., et Wendy M. WILLIAMS (1996). *How to Develop Student Creativity*, Alexandria, Association for Supervision and Curriculum Development.
- STEWART, Marilyn G., et Sydney R. WALKER (2005). *Rethinking Curriculum in Art*, Worcester, Davis Publications.
- SULLIVAN, Timothy (2005a). "Creativity and Music Education, First of a Four Part Series", *Canadian Music Educator*, vol. 47, n° 1, p. 24-27.
- SULLIVAN, Timothy (2005b). "Creativity and Music Education, Second of a Four Part Series", *Canadian Music Educator*, vol. 47, n° 2, p. 33-37.
- SULLIVAN, Timothy (2006a). "Creativity in the Curriculum, Fourth of a Four Part Series", *Canadian Music Educator*, vol. 47, n° 4, p. 23-27, 60.
- SULLIVAN, Timothy (2006b). "Creativity and Music Education, Third of a Four Part Series", *Canadian Music Educator*, vol. 47, n° 3, p. 23-28.
- SULLIVAN, Timothy, et Lee WILLINGHAM, éd. (2002). *Creativity and Music Education*, Edmonton, Alberta, Canadian Music Educators' Association. (Research to Practice; 1).
- THÉBERGE, Mariette (2010). « Construction identitaire de l'élève en éducation artistique dans un contexte francophone minoritaire canadien », *Tréma*, n° 33-34, p. 64-71. Accessible en ligne : <https://journals.openedition.org/trema/2546>.
- UPITIS, Rena (1990). *This Too Is Music*, Portsmouth, Heinemann Educational Books.
- UPITIS, Rena (1992). *Can I Play You My Song?*, Portsmouth, Heinemann Educational Books.
- VAN GYN, Geraldine, et Donna VAN SANT (1992). *Can You Speak Dance?*, Victoria, University of Victoria.
- WALKER, Sydney (2001). *Teaching Meaning in Artmaking*, Worcester, Davis Publications.
- WEIKART, Phyllis S. (1982). *Teaching Movement and Dance: A Sequential Approach to Rhythmic Movement*, Ypsilanti, The High/Scope Press.
- WEIN, Carol Ann, éd. (2008). *Emergent Curriculum in the Primary Classroom: Interpreting the Reggio Emilia Approach in Schools*, New York, Teachers College Press.
- WENGER, Etienne (2010). "Communities of Practice and Social Learning Systems: The Career of a Concept", dans BLACKMORE, Chris, éd. *Social Learning Systems and Communities of Practice*, London, UK, The Open University Press et Springer-Verlag London, p. 179-198.
- WOOLLAND, Brian (1993). *The Teaching of Drama in the Primary School*, London, UK, Longman.
- ZAKKAI, Jennifer Donohue (1997). *Dance as a Way of Knowing*, York, Sternhouse Publishers.



Printed in Canada
Imprimé au Canada